

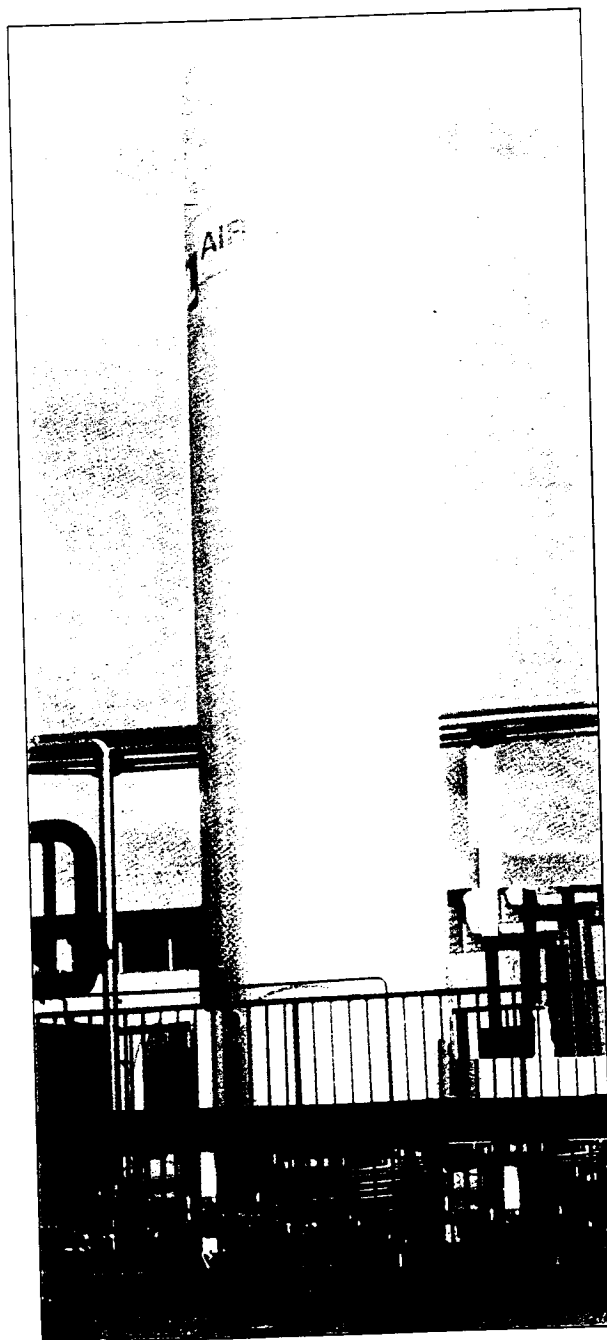


AIR LIQUIDE

SIVOA

SOCIETE IVOIRIENNE D'OXYGENE ET D'ACETYLENE

RAPPORT ANNUEL 2001



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 14 MAI 2002

SOMMAIRE

- ORDRE DU JOUR
 - CONSEIL D'ADMINISTRATION
 - RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
 - RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
 - RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
- ETATS COMPTABLES AU 31 DECEMBRE 2001 :
- BILAN
 - COMPTE DE RESULTAT

ORDRE DU JOUR

- 1. LECTURE DU RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES RESULTATS DE L'EXERCICE SOCIAL CLOS LE 31/12/2001**
- 2. LECTURE DES RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**
- 3. APPROBATION DES COMPTES ET REPARTITION DES RESULTATS**
- 4. REELECTION D'ADMINISTRATEURS**
- 5. DELEGATION DE POUVOIRS POUR L'ACCOMPLISSEMENT DES FORMALITES**

CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. Claude BOURAYNE	Président
M. Vincent SERAIN	Administrateur
M. Dominique ROGER	Administrateur
M. Antoine KONAN KANGA	Administrateur (*)
M. Tiémoko KOFFI	Administrateur (*)

(*) Mandat d'Administrateur venant à expiration et proposé au renouvellement

COMMISSAIRES AUX COMPTES

TITULAIRES : ERNST & YOUNG
M. Bernard N'DABIAN KROAH BILE

SUPPLEANTS : M. Christian MARMIGNON
Mme Monique SANGARE

DIRECTION

Directeur Général	M. Vincent SERAIN
Directeur	M. Olivier JACQUET

Curriculum Vitae des Administrateurs **dont le mandat est proposé au renouvellement**

M. Antoine KONAN KANGA

Diplômé de l'Ecole William Ponty de Gorée,
Administrateur Civil à la retraite

Administrateur de la SIVOA depuis le 15 Octobre 1970.

M. Tiémoko KOFFI

Diplômé de l'Institut des Techniques Economiques et Comptables (INTEC)
Arts et Métiers de Paris

Exerce les fonctions de :

- Expert Comptable diplômé d'Etat,
- Commissaire aux Comptes,
- Expert près les Tribunaux.
- Gérant de la Société AUDIT INTERCONTINENTAL

Administrateur de la SIVOA depuis le 16 Septembre 1994.

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, les Actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire, conformément à l'Article 25 des Statuts, pour vous entretenir des résultats obtenus par notre Société durant l'Exercice social clos le 31 Décembre 2001, soumettre à votre approbation les Comptes de cet Exercice, vous donner lecture des Rapports de vos Commissaires aux Comptes et vous tenir informés de la situation de nos affaires.

L'environnement économique de la Côte d'Ivoire est resté très déprimé en 2001. Pour la deuxième année consécutive le PIB a été en baisse, entraîné par la dégradation des revenus des matières premières agricoles et par l'attentisme des opérateurs économiques et des investisseurs face aux incertitudes.

Dans cet environnement politique, social, économique et financier peu favorable au développement des affaires et des projets d'infrastructures, la SIVOA a réussi à maintenir un niveau d'activité et de résultats globalement comparable à l'année 2000.

Le total des Produits d'Exploitation s'élève à 5.728 Millions de FCFA, en croissance de 3,5% par rapport à 2000.

Les ventes Gaz et Services représentant 73% de l'ensemble des ventes s'élèvent à 3.587 Millions de FCFA, en croissance de 2,6% par rapport à 2000.

L'évolution est restée contrastée en fonction des produits et des secteurs d'activité de nos clients.

En ce qui concerne l'Oxygène et l'Acétylène, utilisés essentiellement dans le domaine industriel pour le soudage et la découpe des métaux, les difficultés rencontrées auprès de la clientèle artisanale et de la petite et moyenne clientèle industrielle traditionnelle ont été en partie compensées par des actions de reprise de part de marché et le positionnement sur plusieurs marchés significatifs (réhabilitation du quai fruitier, montage d'usines, chantiers de découpe de ferraille, etc).

Les ventes d'Azote et de Gaz Réfrigérants (Fréon) se sont bien développées par la saisie d'opportunités commerciales.

Les ventes de Glace Sèche (Gaz Carbonique sous forme solide) ont subi les nombreuses perturbations qu'a connu le secteur du transport aérien.

Enfin, les ventes d'Oxygène à Usage Médical dans le secteur de la santé ont connu une activité soutenue.

L'activité Soudage représentant 19% de l'ensemble des ventes est restée stable à +0,2% par rapport à l'Exercice précédent. Les ventes s'élèvent à 921 Millions de FCFA.

Cette activité a continué d'être sérieusement affectée par l'absence de grands projets d'infrastructures, la baisse des investissements industriels et le développement de la concurrence.

Les ventes de l'activité Médical (équipements respiratoires, d'anesthésie et de réanimation, réseaux de fluides médicaux) s'élèvent à 336 Millions de FCFA en baisse de 2,8% par rapport à l'Exercice précédent en raison essentiellement du retard pris dans les programmes de réhabilitation des hôpitaux initialement prévus.

Notre activité a porté essentiellement sur la réalisation des marchés d'installations de réseaux de fluides médicaux dans le cadre du projet FED-SANTE, sur des ventes d'équipements, et sur l'entretien des réseaux dans différents centres hospitaliers.

En outre, l'élargissement de notre offre commerciale nous a permis de prendre une part significative dans le programme d'Hygiène Hospitalière.

L'activité Hygiène Industrielle constitue un complément de notre offre destiné à nos clients des secteurs de l'agro-alimentaire, de l'hôtellerie et de la restauration. Les ventes s'élèvent à 63 millions de FCFA, en baisse de 2,1% par rapport à l'Exercice précédent notamment en raison de la situation défavorable du secteur de l'hôtellerie.

Les Autres Produits d'Exploitation représentent un total de 795 Millions de FCFA, en hausse de 8,9% par rapport à l'Exercice précédent. Ils sont composés essentiellement de la facturation de prestations assurées pour d'autres sociétés du Groupe Air Liquide basées dans la sous-région.

Les Charges d'Exploitation s'élèvent à 4.915 Millions de FCFA, en hausse de 7,4% par rapport à l'année 2000.

Le Résultat d'Exploitation s'élève à 813 Millions de Francs CFA en baisse de 14,9% par rapport à l'Exercice précédent. Il représente 14,2% des Produits d'Exploitation contre 17,3% en 2000. Cette dégradation des Marges provient essentiellement de la baisse des prix de nos principaux produits dans un marché concurrentiel et en régression, de l'évolution de nos ventes vers des produits à plus faible valeur ajoutée, de la hausse des coûts d'énergie, de dépenses d'entretien relatives à notre usine de Vridi et des charges d'impôts.

Grâce à l'amélioration de la trésorerie et à l'absence de charges Hors Activités Ordinaires, le Résultat Net s'élève à 506 Millions de FCFA en baisse de 2,1% par rapport à l'année précédente. La rentabilité reste inchangée à 8,8% des Produits d'Exploitation.

Les Investissements totaux ont atteint 234 Millions de Francs CFA en nette augmentation par rapport à l'Exercice précédent. Ils concernent principalement le maintien à niveau de nos outils de production.

L'amélioration de la situation financière de la Société est restée une préoccupation constante tout au long de cette année. L'adaptation de nos stocks au niveau d'activité et une action permanente sur le recouvrement de plus en plus difficile de nos créances nous a permis d'apurer les dettes financières et de maintenir une trésorerie positive.

Nous avons par ailleurs, dans ce contexte économique difficile, continué à développer et mettre en œuvre avec succès, sur nos sites, sur la route et chez nos clients, notre politique Sécurité basée sur l'objectif Zéro Accident.

Nous avons aussi poursuivi notre politique d'amélioration de notre service et de la satisfaction de nos clients, notamment par la mise en place d'une organisation plus souple et réactive et le développement des compétences des équipes par la formation. Nous avons engagé au second semestre une démarche d'assurance qualité et de certification de nos activités selon la norme ISO 9000.

Tout au long de cette année, l'Action SIVOA a continué à suivre l'évolution à la baisse de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières.

Le volume des titres échangés s'élève à 6.746 contre 10.719 en 2000, soit une baisse de 37,1%.

La valeur de l'Action SIVOA est passée de 5.200 FCFA en début d'année à 4.900 FCFA en fin d'Exercice, soit une baisse de 5,8%.

Perspectives pour l'année en cours :

Le développement du marché des Gaz Industriels, des Services et des Equipements associés accompagne la croissance économique du pays. Il est directement lié aux investissements privés ou publics et à la confiance des opérateurs économiques.

Le niveau d'activité de ce début d'année est globalement satisfaisant. Il provient essentiellement de la bonne tenue de nos ventes Gaz, notamment l'Azote et le Gaz Carbonique, pour des opérations ponctuelles. Les ventes dans le domaine du Soudage souffrent toujours du faible niveau d'activité des différents secteurs de la construction.

Dans l'activité Médical, les principaux projets d'installation ou d'entretien des réseaux de fluides médicaux sont identifiés pour le second semestre.

Dans l'état actuel de notre perception du marché, nous ne prévoyons pas d'évolution significative de l'activité avant la fin de cette année ou le début de l'année prochaine. Néanmoins, la réalisation des affaires en cours et des projets identifiés à court terme nous permet d'envisager la croissance du Chiffre d'Affaires et l'amélioration des Résultats pour cette année.

Messieurs les Commissaires aux Comptes vous donneront tout à l'heure lecture de leurs Rapports sur les Comptes au 31 Décembre 2001.

Le Bénéfice après Amortissements et Impôts ressort à 505.625.667 FCFA.

De ce montant, nous vous proposons de distribuer, à titre de Dividende, la somme de 436.700.000 FCFA, soit 500 FCFA brut par Action (450 FCFA net). Le solde, soit 68.925.667 FCFA, sera affecté au Report à Nouveau.

Les mandats d'Administrateurs de Messieurs Antoine KONAN KANGA et Tiémoko KOFFI viennent à expiration à l'issue de la présente Assemblée. Ces Administrateurs étant rééligibles, nous vous proposons leur réélection pour un nouveau mandat de deux ans.

Par ailleurs, nous vous soumettons une résolution relative à l'Article 438 du Livre IV de l'OHADA concernant la Société Anonyme.

Nous vous proposons, ensuite, de voter les délégations de pouvoirs nécessaires à l'accomplissement des formalités légales et administratives consécutives à la présente Assemblée.

RAPPORT GENERAL
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

**SOCIÉTÉ IVOIRIENNE D'OXYGÈNE
ET D'ACÉTYLÈNE, S.A.
SIVOA**

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2001

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2001, sur :

- le contrôle des états financiers annuels de la Société Ivoirienne d'Oxygène et d'Acétylène (SIVOA), tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les états financiers annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces états financiers.

I. OPINION SUR LES ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces états financiers. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

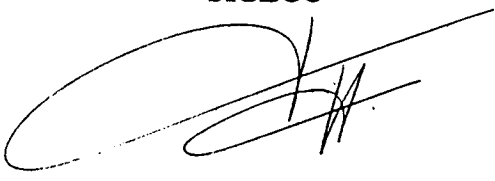
Nous certifions que les états financiers annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice, conformément aux règles et méthodes comptables prévues par le Système Comptable Ouest Africain (SYSCOA).

II. VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels.

Les Commissaires aux Comptes

 SIGECO

Bernard N'Dabian Kroah Bilé
Associé

ERNST & YOUNG



Christian Marmignon
Associé

RAPPORT SPECIAL
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

**SOCIÉTÉ IVOIRIENNE D'OXYGÈNE
ET D'ACÉTYLÈNE, S.A.
SIVOA**

RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2001

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre Société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention conclue au cours de l'exercice et visée aux articles 438 à 448 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE.

Cependant, en application de l'article 440 alinéa 7 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de convention, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisées, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

▪ **Co-contractant** : MALIGAZ, S.A.

Administrateurs concernés : Messieurs Claude Bourayne, Vincent Serain et Dominique Roger.

Nature et objet : Emprunt à MALIGAZ de FCFA 150 millions.

Modalités et rémunération : Ce prêt est accordé à votre Société au taux de 5 % l'an sur dix huit (18) mois. Son remboursement s'étendra sur trois (3) mois à compter du 18^{ème} mois, soit à partir du 28 février 2001. Les intérêts facturés en 2001 s'élèvent à FCFA 1,7 millions.

▪ **Co-contractants** : SEGOA (Sénégal), SOBUGAZ (Burkina Faso), MALIGAZ (Mali), TOGOGAZ (Togo), SOBEGI (Bénin), GABOA (Gabon), SCGI (République du Congo) et CAMOA (Cameroun).

Administrateurs concernés : Messieurs Claude Bourayne, Vincent Serain et Dominique Roger.

Nature et objet : Conventions relatives aux contrats de prestations et d'interventions exécutés par la SIVOA.

Modalités et rémunération : Des visites annuelles d'une durée moyenne de 5 jours, à caractère technique, la facturation journalière hors taxes s'élevant respectivement à FCFA 450.000, FCFA 500.000 et FCFA 600.000.

Des visites annuelles d'une durée moyenne de 5 jours, à caractère comptable et administratif, la facturation journalière hors taxes s'élevant respectivement à FCFA 450.000, FCFA 500.000 et FCFA 600.000.

Intervention du directeur général, en fonction des besoins de la société, la facturation journalière hors taxes s'élevant à FCFA 600.000.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2001, les prestations facturées par votre Société se sont élevées à FCFA 591 millions globalement pour les sociétés SEGOA, SOBUGAZ, MALIGAZ, SCGI, GABOA, TOGOGAZ, SOBEGI et CAMOA, contre FCFA 567 millions au 31 décembre 2000.

▪ **Co-contractant** : Monsieur Vincent Serain.

Nature et objet : Convention de rémunération de Monsieur Vincent Serain en qualité de directeur général de votre Société.

Les Commissaires aux Comptes

 SIGECO

Bernard N'Dabian Kroah Bilé
Associé

ERNST & YOUNG


Christian Marmignon
Associé

Le 27 mars 2002

ETATS COMPTABLES

BILAN AU 31 DECEMBRE 2001

F.CFA

ACTIF	VALEURS BRUTES	AMORTISSEMENT PROVISIONS	VALEURS NETTES	EXERCICE PRECEDENT
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	113 073 558	26 756 576	86 316 982	92 174 318
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 097 247 295	3 843 867 248	1 253 380 047	1 262 635 761
TOTAL DES VALEURS IMMOBILISEES	5 210 320 853	3 870 623 824	1 339 697 029	1 354 810 079
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	398 931 828	2 826 818	396 105 010	418 889 288
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (I)	5 609 252 681	3 873 450 642	1 735 802 039	1 773 699 367
MARCHANDISES	562 665 306	51 669 220	510 996 086	565 219 900
MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	988 829 093	35 176 687	953 652 406	948 089 541
PRODUITS FABRIQUES	170 203 980		170 203 980	170 372 787
TOTAL DES VALEURS D'EXPLOITATION	1 721 698 379	86 845 907	1 634 852 472	1 683 682 228
FOURNISSEURS, AVANCES VERSEES	14 469 352		14 469 352	48 404 581
CLIENTS	2 232 026 320	312 445 462	1 919 580 858	1 841 299 948
AUTRES CREANCES	335 647 954	7 830 245	327 817 709	406 148 286
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	4 303 842 005	407 121 614	3 896 720 391	3 979 535 043
TRESORERIE ACTIF (III)	456 028 525	0	456 028 525	584 782 795
TOTAL DE L'ACTIF (I + II + III)	10 369 123 211	4 280 572 256	6 088 550 955	6 338 017 205

BILAN AU 31 DECEMBRE 2001

F.CFA

PASSIF	EXERCICE AVANT REPARTITION	EXERCICE PRECEDENT
CAPITAL	873 400 000	873 400 000
RESERVES INDISPONIBLES	174 680 000	169 735 740
ECARTS DE REEVALUATION	275 903 262	275 903 262
RESERVES LIBRES	551 226 198	551 226 198
REPORT A NOUVEAU	1 195 197 305	1 120 602 821
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	505 625 667	516 238 744
AUTRES CAPITAUX PROPRES	0	0
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	3 576 032 432	3 507 106 765
TOTAL DETTES FINANCIERES (II)	40 000 000	172 657 901
TOTAL RESSOURCES STABLES (I + II)	3 616 032 432	3 679 764 666
DETTE CIRCULANTES ET RESSOURCES ASSIMILEES H.A.O	117 581 276	17 053 549
CLIENTS, AVANCES RECUES	1 168 946 152	1 267 021 692
FOURNISSEURS D'EXPLOITATION	675 242 065	469 103 068
DETTE FISCALES	226 425 447	159 419 623
DETTE SOCIALES	11 287 161	11 504 768
AUTRES DETTES	273 036 422	734 149 839
TOTAL PASSIF CIRCULANT (III)	2 472 518 523	2 658 252 539
TOTAL TRESORERIE - PASSIF (IV)	0	0
TOTAL DU PASSIF (I+II+III+IV)	6 088 550 955	6 338 017 205

COMPTE DE RESULTATS AU 31 DECEMBRE 2001

F.CFA

	2001	2000
VENTES DE MARCHANDISES	1 663 363 912	1 647 671 098
VENTES DE PRODUITS FABRIQUES	2 812 280 707	2 773 373 969
SERVICES VENDUS	431 269 078	403 815 136
SOUS TOTAL	4 906 913 697	4 824 860 203
TRAVAUX VENDUS	591 369 700	567 055 000
PRODUITS ACCESSOIRES	0	3 075 303
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	204 031 348	160 455 688
S/TOTAL AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	795 401 048	730 585 991
PRODUCTION STOCKEE (DESTOCKEE)	25 462 920	-23 634 707
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	5 727 777 665	5 531 811 487
ACHATS CONSOMMES	1 581 655 464	1 528 859 262
TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS	229 872 746	220 159 082
SERVICES EXTERIEURS	985 285 565	919 314 524
IMPOTS ET TAXES	173 412 869	156 907 596
AUTRES CHARGES	121 084 402	149 985 125
FRAIS DE PERSONNEL	1 554 627 533	1 341 985 675
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	269 199 605	259 175 969
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	4 915 138 184	4 576 387 233
RESULTAT D'EXPLOITATION	812 639 481	955 424 254
RESULTAT FINANCIER	894 777	-22 723 415
RESULTAT HORS ACTIVITE ORDINAIRE	948 000	-87 474 071
RESULTAT AVANT IMPOT	814 482 258	845 226 768
IMPOTS SUR LE RESULTAT	308 856 591	328 988 024
RESULTAT NET	505 625 667	516 238 744

RESOLUTIONS

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve, dans toutes leurs parties, les Rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes ainsi que les Comptes de l'Exercice Social clos le 31 Décembre 2001, tels qu'ils ont été présentés et détaillés. Elle arrête en conséquence à **505.625.667 FCFA**, le montant du Bénéfice Net de cet Exercice.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve les propositions du Conseil d'Administration concernant l'emploi du Bénéfice de l'Exercice à répartir.

La somme de 436.700.000 FCFA est affectée aux Dividendes, à raison de 500 FCFA brut par Action. Le solde, soit 68.925.667 FCFA, est affecté au Report à Nouveau.

Le paiement de ces sommes sera effectué à partir du 14 Juin 2002.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale réélit comme Administrateur Monsieur Antoine KONAN KANGA, Administrateur sortant.

Son mandat viendra à expiration lors de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les Comptes de l'Exercice clos au 31 Décembre 2003.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale réélit comme Administrateur Monsieur Tiémoko KOFFI, Administrateur sortant.

Son mandat viendra à expiration lors de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les Comptes de l'Exercice Social clos au 31 Décembre 2003.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale constate qu'il lui a été fait, sur les opérations visées par l'Article 438 du Livre IV de l'OHADA concernant la Société Anonyme, le Rapport Spécial prévu par la Loi. Elle approuve ces opérations.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du Procès-verbal de la présente Assemblée pour effectuer toutes formalités légales de dépôt et publicité.